

**Une nouvelle espèce d'*Ampedus* (Coléoptères Elatérides)
pour la faune de Belgique:
Ampedus elegantulus (SCHÖNHERR)***

par J.M. WARLET¹ & Ch. JEUNIAUX²

¹ rue Maillère 3, B-4608 Warsage.

² Institut de Zoologie, service d'Ecologie animale, Quai Van Beneden 22, B-4020 Liège.

Parmi les espèces européennes du genre *Ampedus*, l'espèce *Ampedus elegantulus* (SCHÖNHERR) est une des plus caractéristiques par son système de coloration. Derrière un prothorax d'un beau noir uniforme, les élytres sont de couleur jaune paille ou jaune safran et portent chacun une tache apicale noirâtre, occupant environ le quart de la surface de l'élytre et arrondie en arc de cercle régulier vers l'avant. De plus, chez la plupart des individus, les élytres sont également marqués chacun d'une petite tache circulaire noire, bien nette, au niveau du deuxième intervalle, un peu en arrière du niveau du calus huméral. Les individus sans taches humérales, que Du Buysson (1910-1929) a décrits comme variété *seidlitzii*, ne se rencontrent que très exceptionnellement.

Bien que facilement reconnaissable, même par des collectionneurs amateurs, cette espèce n'avait jamais été signalée jusqu'aujourd'hui sur le territoire de la Belgique (cf. JEUNIAUX, 1995). Récemment, l'un de nous (J.M.W.) l'a découverte dans la région de Dalhem (Basse Meuse, Province de Liège, carré U.T.M. FS 92). Depuis 1990 et au cours de ces cinq dernières années, une trentaine d'individus adultes de cette espèce ont été observés dans les environs de cette localité, en loge, dans le bois carié de bouleau, à carie rouge foncé (notamment dans des bûches gisant sur le sol). Les individus sont matures dès la fin du mois d'août et demeurent dans leur loge nymphale jusqu'au début du printemps, comme le font d'ailleurs la plupart des autres espèces d'*Ampedus*. La loge nymphale d'*A. elegantulus* se trouve dans les parties latéro-inférieures de la bûche, à 2 ou 3 cm de profondeur, souvent à l'intersection d'un noeud ou d'une branche, toujours dans le sens des fibres du bois. On peut ainsi trouver trois ou

* Reçu le 24.IV.1996.

quatre exemplaires sur quelques cm². La recherche de cette espèce dans des bûches d'autres essences a été infructueuse.

La découverte de la présence de cette espèce en Belgique mérite d'être soulignée, car elle n'était guère prévisible. En effet, sa distribution biogéographique ne laissait pas présager son existence dans la région liégeoise. DU BUYSSON (1910-1929) indique sa présence en Europe centrale et méridionale, de l'Allemagne à la Sibérie et à l'Asie mineure, et la cite comme très rare dans diverses localités du sud-est de la France et de Suisse (Valais), ainsi que de l'Alsace (environs de Strasbourg, Colmar, vallée de la Thur). Cette dernière localisation est confirmée par CALLOT & SCHOTT (1991) sur base de captures postérieures à 1950. LESEIGNEUR (1972), qui la considère également comme très rare en France, insiste sur le caractère discontinu de sa distribution, qui se limite aux régions de l'est, du sud-est et des Pyrénées, tantôt en montagne, tantôt en plaine. La distribution d'*Ampedus elegantulus* en Europe centrale est précisée par quelques auteurs allemands. Pour LOHSE (1979), elle s'étend de la Russie et de la Turquie à travers l'Europe centrale et méridionale jusqu'aux Pyrénées, mais elle est rare partout. RUDOLPH (1982) complète cette description en indiquant que la distribution de cette espèce euro-sibérienne s'étend vers l'ouest et le nord-ouest de l'Allemagne de l'Est, jusqu'aux régions de la Basse Saxe (Hanovre), de Magdebourg et de Leipzig.

On doit en conclure que la population d'*Ampedus elegantulus* observée à Dalhem est située bien en dehors de l'aire biogéographique de cette espèce. C'est la localisation la plus nord-occidentale connue pour cette espèce.

Il n'est pas facile d'expliquer cette localisation inattendue. On peut la considérer soit sous l'angle purement biogéographique, soit sous l'angle écologique. Mais il convient tout d'abord de poser la question de savoir si la population d'*A. elegantulus* de Dalhem est d'origine récente, ou s'il s'agit d'une population présente de longue date dans cette région, mais découverte seulement récemment. A première vue, il paraît peu vraisemblable que cette belle espèce, si caractéristique, ait pu échapper aux récoltes des coléoptéristes qui, au cours de ces 150 dernières années, furent nombreux à explorer la région de la Basse Meuse et le Pays de Herve, depuis CANDÈZE et PREUD'HOMME DE BORRE jusque, plus récemment, G. DEBATISSE et le Dr MÜLLER. Nous retiendrons donc, en première analyse, l'hypothèse selon laquelle cette espèce ne serait installée que depuis peu de temps dans cette région.

Dans ce cas, il ne semble pas que cette introduction récente soit due à une modification des conditions écologiques locales. Cette espèce ne semble pas en effet manifester de préférence bien marquée pour une essence d'arbre plutôt que pour une autre: d'après KOCH (1989), on peut la trouver aussi bien dans le chêne que le peuplier, le saule ou le prunier, et même exceptionnellement dans l'épicéa, pour autant que ces arbres soient atteints de carie rouge ou soient profondément vermoulus, en milieu forestier comme dans les vieux parcs. De telles conditions écologiques sont bien présentes dans le Pays de Herve, mais elles ne sont certainement pas d'ori-

gine récente, et ne se sont pas développées au cours de ces dernières décades.

L'explication de la découverte récente de la présence d'*Ampedus elegantulus* dans la région de Dalhem pourrait être de nature purement biogéographique: elle pourrait être le résultat de la poursuite d'un mouvement d'expansion vers le nord-ouest de l'aire de distribution d'une espèce d'origine orientale. On sait en effet que, depuis la fin de la dernière période glaciaire, la faune d'Europe occidentale s'est, pour une part importante, reconstituée à partir d'éléments d'origine orientale (espèces sarmatiques ou pontiques) dont l'expansion vers l'ouest est, dans certains cas, toujours en cours.

On connaît d'autres cas d'espèces (des Coléoptères notamment) d'origine orientale qui continuent à progresser vers l'ouest. Ce qui paraît intéressant dans le cas d'*A. elegantulus*, c'est que le phénomène d'expansion vers l'ouest semble se dérouler à la fois via les régions de plaine (comme les espèces typiquement d'origine sarmatique) et via les reliefs montagneux d'Europe centrale (comme les espèces d'origine pontique).

Une autre explication plausible est de nature purement écologique, et nous conduirait à admettre l'existence de conditions écologiques locales très particulières et d'extension géographique très limitée, qui permettraient l'installation (peut-être ancienne) et le maintien d'une population très isolée. En fait, la région qui nous préoccupe était autrefois couverte de landes arbustives, qui ont disparu à la suite de l'expansion agricole. Mais quelques lambeaux de forêt et de taillis ont subsisté, sur des terrains pauvres et accidentés qui sont aujourd'hui autant de refuges pour de nombreuses espèces, relictives en quelque sorte. Le fait qu'une espèce comme *Ampedus elegantulus* n'ait pas été observée antérieurement serait dû, dès lors, non pas à une introduction récente, mais au contraire au maintien d'une petite population très localisée, que seule une recherche minutieuse, méthodique et de longue haleine aurait permis de découvrir tout récemment.

Références

- DU BUYSSON, H., 1910-1929. - *Tableaux analytiques des Coléoptères de la Faune franco-rhénane. Famille LII: Elateridae*. Publ. Miscnea ent., 272 pp.
- CALLOT, H.J. & SCHOTT, C., 1991. - Catalogue et atlas des Coléoptères d'Alsace. Tome 3: Sternoxia. Musée Zoologique de l'Université et de la Ville de Strasbourg, 101 pp.
- JEUNIAUX, Ch., 1995. - In: COULON, G. (édit.), *Enumeratio Coleopterorum Belgicae I*. Publ. Soc. r. belge Ent., 63 pp.
- KOCH, K., 1989. - *Die Käfer Mitteleuropas: Oekologie*, Band 2. Goecke & Evers, Krefeld, 383 pp.
- LESEIGNEUR, L., 1972. - Coléoptères Elateridae de la faune de France continentale et de Corse. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, suppl. 41: 1-379.

LOHSE, G.A., 1979. - Elateridae. In: FREUDE, H., HARDE, K.W. & LOHSE, G.A., *Die Käfer Mitteleuropas* 6. Goecke & Evers, Krefeld: 103-186.

RUDOLPH, K., 1982. - Beiträge zur Insektenfauna der DDR: Coleoptera Elateridae. *Faun. Abh. st. Mus. Tierk. Dresden*: 10, 1-109.

**Nouvelle capture belge de
Symbiotes (= *Microchondrus*) *gibberosus* (LUCAS)
(Col. Endomychidae)***

par Hubert BRUGE

rue J. Blockx 15, 1030 Bruxelles.

Le 19.IV.1996, 1 exemplaire a été trouvé derrière le cimetière de Schaerbeek à Sint-Stevens-Woluwe [Zaventem], UTM FS 03, (leg. det. & coll. H. BRUGE).

L'insecte a été récolté, avec quelques autres, sous l'écorce de "tranches" de tronc de peuplier (Ø: 50 cm, épaisseur: env. 40 cm) destinées à être débitées pour le feu. Ces troncs provenaient d'un sévère étêtage des arbres qui entourent le dépôt de matériel de la commune d'Evere, situé à quelque 300 m de là. Vu la météo des derniers mois, le matériau était devenu excessivement sec, sauf là où il était en contact avec le sol herbeux. L'écorce se détachait à la main, par grandes plaques et sans aucune difficulté. Seul le liber (phloème) était encore légèrement humide, rarement moisi, jamais suintant. Un second ex. de *Symbiotes*, situé près du bord d'une plaque au moment de son arrachement, s'est laissé glisser dans l'herbe et n'a pas été récupéré; ceci a permis de constater que l'espèce pouvait courir très vite!

Vu l'état du matériau, et malgré une heure d'efforts, le reste de la récolte a été très maigre: 6 espèces de Coléoptères et 2 espèces d'Hétéroptères, toutes banales.

Symbiotes gibberosus est connu d'Europe moyenne et méridionale, ainsi que d'Afrique du Nord. En Europe occidentale, c'est une espèce très rare.

Elle n'aurait été signalée qu'une seule fois dans notre pays, par N. LELEUP (sub *Microchondrus gibberosus*): 1 ex., le 21.I.1947 dans un nid de *Picus viridis virescens* (BREHM) installé dans un tronc de hêtre, au Bois de la Cambre à Bruxelles. L'espèce était nouvelle pour la Belgique. Cet

* Reçu le 8.V.1996.